



Argumentaire à destination des partenaires

Former, expérimenter et innover avec les sportifs

Un même lieu pour améliorer la performance, renforcer la sécurité et accélérer le développement des équipements sportifs de demain.

1. Une infrastructure commune au service du sport

APPUIS a vocation à réunir, dans un même lieu, des sportifs en double cursus, des établissements d'enseignement, des clubs, des fédérations, des chercheurs, des professionnels de santé et des entreprises. Ensemble, ils pourront identifier les besoins du terrain, concevoir des solutions, fabriquer des prototypes, les éprouver et accompagner leur mise au point.

Le projet répond à une difficulté partagée : les sportifs identifient quotidiennement des besoins en matière de performance, d'équipement, de sécurité, de prévention, d'entraînement et d'ergonomie, mais disposent rarement de tous les moyens scientifiques, techniques et industriels nécessaires pour les transformer rapidement en solutions utilisables.

APPUIS réduira cette distance entre l'expérience sportive, la formation, la recherche appliquée et l'entreprise. Les sportifs ne seront pas seulement des utilisateurs finaux : grâce à leur double cursus, certains pourront intervenir comme expérimentateurs, techniciens ou metteurs au point, participer aux cahiers des charges, analyser les essais et contribuer aux corrections successives.

Proposition de valeur Réunir les utilisateurs, les compétences et les moyens d'essai afin d'améliorer plus rapidement la performance et la sécurité, tout en réduisant le temps et le risque liés à l'innovation.

2. Un accélérateur multisport de performance et d'innovation

La présence, dans un même lieu, d'un grand nombre de sportifs pratiquant des disciplines différentes constituera un avantage distinctif. Elle permettra d'observer des usages variés, de comparer les contraintes propres à chaque sport et d'identifier les facteurs capables d'améliorer la précision, l'efficacité du geste, le confort, la récupération, la sécurité et les résultats sportifs.

Cette concentration facilitera la constitution de groupes d'étude et de panels d'essai. Elle réduira le temps consacré au recrutement des participants, à l'organisation des déplacements et à la coordination des campagnes expérimentales. Les échanges, mesures, prototypes, essais et corrections pourront s'enchaîner au même endroit.

- Pour les chercheurs : un terrain d'étude multisport, des données comparables et un transfert plus rapide des résultats vers la pratique.
- Pour les entreprises : un accès organisé à des sportifs-utilisateurs expérimentés et capables de contribuer activement à la mise au point.
- Pour les sportifs et les entraîneurs : des solutions mieux adaptées aux usages réels et orientées vers la performance comme vers la prévention.

- Pour la filière : des délais de développement plus courts, des essais plus accessibles et un passage facilité vers l'industrialisation.

3. Les sportifs en double cursus : le cœur d'APPUIS

Les sportifs engagés dans un double cursus constituent la clé du concept APPUIS. Ils ne seront ni de simples bénéficiaires ni uniquement des utilisateurs chargés de tester des produits : ils seront à l'origine des besoins, participeront aux choix des projets et deviendront des acteurs de la conception, de l'expérimentation et de la mise au point.

Leur double expérience leur donne une capacité rare à relier la réalité du terrain aux connaissances scientifiques et techniques. Ils peuvent traduire une sensation, une difficulté ou un objectif de performance en observations structurées, contribuer à un cahier des charges, dialoguer avec des chercheurs et des ingénieurs, puis évaluer les solutions dans des conditions réelles de pratique.

Concilier réellement études supérieures et performance sportive

APPUIS proposera un environnement compatible avec les contraintes du double projet : entraînements, compétitions, déplacements, récupération et exigences académiques. Les parcours pourront être organisés avec davantage de flexibilité et les projets réalisés au sein de l'Atelier pourront s'inscrire dans les cursus des établissements partenaires.

- poursuivre des études supérieures exigeantes sans renoncer à l'ambition sportive ;
- transformer l'expérience acquise dans le sport en compétence académique et professionnelle ;
- appliquer directement les enseignements scientifiques, techniques ou médicaux à sa propre discipline ;
- accéder à des équipements de prototypage, de mesure et d'essai rarement disponibles dans les structures sportives ;
- mieux comprendre les facteurs de performance, de sécurité, de récupération et de prévention ;
- bénéficier d'un réseau réunissant écoles, clubs, chercheurs, professionnels de santé et entreprises.

De sportifs-utilisateurs à sportifs-techniciens

APPUIS permettra aux sportifs de développer progressivement des compétences de techniciens, d'expérimentateurs ou de metteurs au point. Ils apprendront à observer, mesurer, documenter, prototyper, conduire un essai et interpréter des résultats. Cette capacité renforcera leur

autonomie dans la recherche de performance et la qualité de leur dialogue avec les entraîneurs, chercheurs et fabricants.

Une expertise irremplaçable Le sportif en double cursus connaît à la fois l’usage, les contraintes de la performance et le langage scientifique ou technique nécessaire pour contribuer à la solution.

Préparer l’avenir professionnel et la reconversion

La participation aux projets APPUIS donnera lieu à des réalisations concrètes pouvant alimenter un portfolio de compétences. Les sportifs pourront découvrir les métiers de l’ingénierie, de la recherche, de la santé, de l’innovation et de l’industrie du sport, développer leur réseau et, le cas échéant, faire émerger un projet entrepreneurial issu d’un besoin rencontré dans leur pratique.

- valoriser les compétences acquises par le sport : rigueur, engagement, analyse, adaptation et travail en équipe ;
- acquérir une expérience de projet utilisable dans la recherche d’un stage, d’un emploi ou d’un financement ;
- être repéré par les laboratoires, clubs et entreprises partenaires ;
- participer à des projets internationaux et travailler au sein d’équipes multiculturelles ;
- préparer progressivement la transition vers une carrière scientifique, technique, médicale, managériale ou entrepreneuriale.

Une place dans la gouvernance du projet

Parce qu’ils sont au cœur du dispositif, les sportifs en double cursus devront être représentés dans la gouvernance d’APPUIS. Ils pourront contribuer à la sélection des projets, à l’évaluation des programmes, à la définition des conditions d’accueil et à l’amélioration continue de l’Atelier. Cette représentation garantira que le projet reste durablement orienté vers les besoins réels du terrain.

4. Les intérêts des écoles et établissements d’enseignement

APPUIS offrira aux établissements un environnement dans lequel les enseignements scientifiques et techniques pourront être appliqués à des problématiques sportives réelles. Les élèves de classes préparatoires, les élèves ingénieurs et les étudiants en sciences, santé, médecine ou management pourront participer à des projets interdisciplinaires associant analyse du besoin, conception, prototypage, expérimentation et valorisation.

Un facteur d’attractivité pour les sportifs d’élite

Proposer un accès à l’Atelier APPUIS constituera un facteur d’attractivité et de différenciation particulièrement fort. Les sportifs de haut niveau poursuivant des études supérieures recherchent

des formations capables de prendre en compte les contraintes de leur double projet. APPUIS leur offrira un environnement où leur expérience sportive devient une ressource pédagogique, scientifique et professionnelle.

- attirer et fidéliser des sportifs de haut niveau dans les formations ;
- valoriser les doubles cursus et proposer des parcours associant sport, sciences et innovation ;
- accueillir des TIPE, projets d'ingénierie, stages, mémoires, thèses et recherches appliquées ;
- renforcer les relations avec les clubs, fédérations, laboratoires et entreprises ;
- développer des doubles diplômes, échanges universitaires et cursus internationaux ;
- améliorer la visibilité nationale et internationale des établissements partenaires.

5. Les intérêts des clubs et fédérations

Les clubs et fédérations disposeront d'un lieu commun pour faire remonter les besoins des sportifs, des entraîneurs et des équipes techniques. Ils pourront proposer des situations d'usage, participer à la définition des priorités de recherche et accéder à des moyens scientifiques et techniques difficiles à réunir individuellement.

Attirer, accompagner et fidéliser les sportifs

L'accès à APPUIS renforcera l'offre faite aux sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études supérieures exigeantes. Pour un club, cette possibilité deviendra un argument de recrutement et de fidélisation, en associant performance, études, prévention, innovation et préparation de l'avenir professionnel.

- améliorer les équipements, les méthodes et les conditions de pratique ;
- rechercher de nouveaux facteurs de performance et comprendre les écarts de résultats ;
- étudier les blessures, les accidents et les situations à risque ;
- concevoir des protocoles d'essais adaptés aux réalités de chaque discipline ;
- tester plus rapidement de nouveaux équipements et méthodes d'entraînement ;
- organiser des transferts d'innovation entre sports présentant des contraintes comparables ;
- préparer la reconversion des sportifs grâce à des projets scientifiques et industriels.

6. Les intérêts des entreprises

APPUIS offrira aux entreprises un accès direct et organisé à un panel multisport de sportifs expérimentés. Certains disposeront de compétences de techniciens, d'ingénieurs ou de metteurs au point : ils pourront formuler des retours précis, participer aux mesures, identifier les limites d'un prototype et collaborer avec les équipes de conception.

Gain de temps La possibilité de conduire au même endroit les échanges avec les sportifs, les mesures, le prototypage, les essais et les corrections réduira les délais, les déplacements et les difficultés de recrutement des testeurs.

- confronter rapidement une innovation aux usages réels ;
- étudier les facteurs susceptibles d'améliorer les performances et les résultats sportifs ;
- tester une solution auprès de plusieurs disciplines et identifier de nouveaux marchés ;
- détecter plus tôt les défauts, les risques, les limites d'ergonomie et de fiabilité ;
- réduire les coûts et le risque technique ou commercial associés à l'innovation ;
- préparer les démarches de préqualification, d'industrialisation et de mise sur le marché ;
- aboutir plus rapidement à des produits performants, fiables, sûrs et adaptés aux usages.

7. Les intérêts des laboratoires et professionnels de santé

APPUIS constituera un terrain d'étude multisport permettant de réunir des sportifs aux profils variés dans un environnement structuré. Cette concentration facilitera la constitution de cohortes, la collecte de données, la répétition des expérimentations et la comparaison entre disciplines.

- étudier les déterminants scientifiques de la performance sportive ;
- mesurer les effets d'un équipement, d'un matériau ou d'une méthode d'entraînement ;
- analyser les gestes, les contraintes biomécaniques et les mécanismes de blessure ;
- travailler sur la prévention, la récupération et le retour à la pratique ;
- expérimenter des capteurs, outils de mesure et méthodes d'analyse ;
- croiser ingénierie, biomécanique, physiologie, médecine, ergonomie, électronique, matériaux, données et sciences cognitives ;
- transférer plus rapidement les résultats scientifiques vers les sportifs, les clubs et les entreprises.

8. Une dimension internationale fondée sur l'accueil en résidence

La dimension internationale d'APPUIS reposera à la fois sur des programmes intensifs, des écoles d'été, des challenges, des campagnes d'essais et sur la capacité d'accueillir en résidence des élèves-sportifs français et étrangers engagés dans des cursus internationaux.

Ces résidences permettront de poursuivre une formation supérieure dans un environnement compatible avec le double projet académique et sportif. Elles pourront associer enseignements, entraînements, projets scientifiques, prototypage, recherche appliquée et immersion au sein d'équipes multiculturelles.

- élèves-sportifs participant à des échanges universitaires ;
- étudiants inscrits dans des doubles diplômes ou des cursus internationaux ;
- sportifs accueillis pour un semestre, une année ou un programme intensif ;
- équipes réunies pour des écoles d'été, challenges d'innovation ou campagnes d'essais ;
- chercheurs, entraîneurs et experts engagés dans des programmes collaboratifs internationaux.

Pour les écoles et les clubs partenaires, cette capacité d'accueil renforcera considérablement l'attractivité de leur offre auprès des sportifs d'élite. Pour les chercheurs et les entreprises, la diversité des nationalités, des morphologies, des méthodes d'entraînement et des pratiques sportives enrichira les études et facilitera l'adaptation des innovations à plusieurs marchés.

9. Les intérêts des partenaires publics et financeurs

APPUIS répondra à un enjeu collectif : mieux relier la formation, la recherche, la pratique sportive, la santé, l'innovation et l'industrie. Le financement public initial permettra de créer une infrastructure partagée et progressivement autonome, capable de produire des résultats mesurables.

- structurer la filière française du sport et de l'innovation sportive ;
- mutualiser des équipements scientifiques et techniques coûteux ;
- rendre le prototypage et les essais accessibles aux petites structures ;
- améliorer la performance sportive tout en renforçant la sécurité et la prévention ;
- soutenir l'innovation des PME et l'industrialisation en France ;
- créer des emplois scientifiques, techniques et industriels ;
- renforcer la souveraineté technologique et industrielle ;
- développer des coopérations européennes et internationales ;
- produire un effet de levier sur les investissements privés et la recherche collaborative.

10. APPUIS Academy : une école-atelier par la pratique

APPUIS Academy pourra s'inspirer de principes pédagogiques popularisés par l'École 42 : apprendre en réalisant des projets concrets, progresser par l'expérimentation, travailler entre pairs et valider des compétences démontrées plutôt que suivre uniquement un parcours académique uniforme.

Cette inspiration ne supposera ni reproduction à l'identique ni affiliation institutionnelle. Elle sera adaptée aux spécificités du sport, de la recherche et de l'essai, qui exigent un encadrement scientifique, médical, éthique et réglementaire.

Une pédagogie fondée sur des défis réels

Les sportifs, clubs, fédérations, chercheurs et entreprises pourront proposer des problèmes rencontrés sur le terrain. Des équipes interdisciplinaires réunissant élèves-sportifs, ingénieurs, techniciens, designers, chercheurs et étudiants en santé travailleront ensemble pour transformer ces besoins en solutions éprouvées.

- apprendre par la réalisation de projets concrets et interdisciplinaires ;
- favoriser l'apprentissage entre pairs, la coopération et l'évaluation collective ;
- progresser selon les compétences acquises et les réalisations produites ;
- construire des parcours flexibles, compatibles avec les entraînements et les compétitions ;
- constituer un portfolio de projets valorisable auprès des écoles, clubs, laboratoires et entreprises ;
- repérer des profils hybrides capables de relier sport, science et développement technologique.

La “Piscine APPUIS”

Des programmes intensifs de deux à six semaines pourront réunir des élèves-sportifs français et étrangers autour d'un défi proposé par un partenaire. Chaque équipe suivra un cycle complet : observation du besoin, cahier des charges, conception, prototypage, mesures, essais, analyse, correction et démonstration finale.

Un format à usages multiples La Piscine APPUIS pourra servir simultanément de programme pédagogique, de dispositif d'intégration, de laboratoire d'innovation, de méthode de repérage des talents et de rendez-vous international.

Des compétences validées par la réalisation

Les parcours pourront associer analyse du geste, conception assistée par ordinateur, fabrication, instrumentation, traitement des données, biomécanique, physiologie, conduite d'essais, sécurité, normalisation, gestion de projet, propriété intellectuelle et industrialisation.

L'apprentissage entre pairs restera complété par des référents qualifiés. Les essais impliquant des sportifs devront respecter les exigences de sécurité, de traçabilité, de protection des données et, lorsque nécessaire, les protocoles médicaux et éthiques applicables.

11. Une architecture claire pour les partenaires

La marque-ombrelle APPUIS permettra de distinguer les activités tout en conservant une identité commune :

- **APPUIS Garage** — concevoir, prototyper et améliorer les équipements avec les sportifs en double cursus.
- **APPUIS Lab** — réaliser des mesures et des essais de performance, de fiabilité et de sécurité.
- **APPUIS Exchange** — organiser les résidences, échanges internationaux et projets interculturels.
- **APPUIS Academy** — former aux sciences du sport, au prototypage, aux normes et à la sécurité.

12. Un modèle de valeur pour chaque partenaire

La participation à APPUIS pourra produire des revenus directs, mais également des économies, une réduction des risques et des avantages stratégiques. La valeur créée ne prendra donc pas la même forme pour tous les partenaires. Chaque convention devra préciser les apports, les droits d'usage, la propriété des résultats et les règles de partage de la valeur.

Pour les sportifs en double cursus

Les sportifs seront les premiers contributeurs de terrain et devront pouvoir bénéficier de la valeur créée grâce à leur expertise, à leurs données et à leur participation à la mise au point.

- rémunération de missions d'essai, d'expertise d'usage, d'animation ou de tutorat ;
- bourses, allocations de résidence, gratifications de stage et financement de projets ;
- revenus liés à une invention, une licence, une création d'entreprise ou une participation au capital lorsque leur contribution le justifie ;
- accès à des formations, équipements, mesures et services qui seraient autrement coûteux ;
- amélioration de la performance, de la prévention et de la longévité sportive ;
- constitution d'un portfolio, accès à l'emploi et préparation de la reconversion.

Pour les écoles et établissements d'enseignement

- droits d'inscription à des programmes spécialisés, écoles d'été, certificats ou formations continues ;
- financement de chaires, contrats de recherche, projets européens et conventions avec les entreprises ;
- prestations pédagogiques, accompagnement de projets et mise à disposition d'expertise ;
- mutualisation d'équipements et diminution du coût de création de plateformes propres ;
- augmentation de l'attractivité, du recrutement et de la fidélisation des élèves-sportifs ;
- visibilité internationale, nouveaux partenariats académiques et amélioration de l'insertion professionnelle.

Pour les clubs et fédérations

- prestations ou programmes cofinancés de mesure, d'analyse, de prévention et d'amélioration de la performance ;
- recettes de formations destinées aux entraîneurs, cadres techniques et personnels médicaux ;
- valorisation ou licence de méthodes, protocoles et innovations développés avec leur contribution ;
- réduction du coût des essais, des blessures, des erreurs d'achat et des équipements inadaptés ;
- amélioration des résultats sportifs et renforcement de la valeur de la marque, des partenariats et du sponsoring ;
- avantage dans le recrutement et la fidélisation des sportifs d'élite poursuivant des études supérieures.

Pour les entreprises et jeunes entreprises innovantes

- vente de produits et services développés ou améliorés au sein d'APPUIS ;
- licences de technologies, de brevets, de logiciels, de protocoles ou de savoir-faire ;
- accès à de nouveaux marchés, disciplines sportives et réseaux internationaux ;
- prestations d'essai, de prototypage, de formation ou de maintenance réalisées avec APPUIS ;
- réduction du temps de développement, du coût de recrutement des testeurs et du risque d'échec commercial ;
- preuves d'usage et de performance renforçant la crédibilité auprès des clients, investisseurs et distributeurs ;
- repérage et recrutement de profils hybrides immédiatement opérationnels.

Pour les laboratoires, chercheurs et professionnels de santé

- contrats de recherche, prestations d'expertise, études cliniques ou expérimentales et financements collaboratifs ;
- valorisation de brevets, licences, logiciels, bases de données et méthodes d'analyse ;
- création de jeunes entreprises ou participation à des projets de transfert technologique ;
- accès mutualisé à des sportifs, des équipements et des terrains d'expérimentation ;
- réduction du temps de recrutement des participants et du coût d'organisation des études ;
- publications, visibilité scientifique, constitution de réseaux et accès à des projets internationaux.

Pour les partenaires publics, territoires et financeurs

- retombées fiscales et sociales liées à la création d'entreprises, d'emplois et d'activités nouvelles ;
- attractivité territoriale renforcée par l'accueil d'étudiants, de sportifs, de chercheurs et d'événements internationaux ;
- effet de levier des financements publics sur les investissements privés et européens ;
- mutualisation des infrastructures et réduction de la duplication des investissements ;
- développement économique local, hébergement, restauration, tourisme sportif et prestations associées ;
- amélioration de la santé, de la prévention et de la sécurité pouvant réduire certains coûts collectifs ;
- rayonnement, souveraineté technologique et structuration de la filière française du sport.

Des revenus propres pour APPUIS

Le fonctionnement du lieu pourra reposer sur un modèle hybride associant ressources publiques initiales et revenus propres progressifs.

- adhésions, cotisations et droits d'accès des membres partenaires ;
- prestations de conception, prototypage, mesure, essais et préqualification ;
- formations, certifications de compétences, écoles d'été et programmes intensifs ;
- accueil en résidence, location d'espaces et organisation d'événements ;
- contrats de recherche collaborative et programmes nationaux ou européens ;
- mécénat, sponsoring, partenariats industriels et financement de chaires ;
- licences, redevances, transferts technologiques et participations dans des projets valorisés ;
- services de plateforme, accès à des équipements et accompagnement vers l'industrialisation.

Protéger et partager équitablement la valeur

La crédibilité du modèle dépendra de règles définies avant chaque projet. Les conventions préciseront notamment la propriété intellectuelle antérieure, la propriété des résultats nouveaux, les droits de publication, la confidentialité, l'usage des données, la rémunération des contributeurs et la répartition des revenus de licence.

Principe directeur Aucun partenaire ne devra capter seul une valeur créée collectivement. La contribution des sportifs, des établissements, des clubs, des chercheurs et des entreprises devra être reconnue de manière traçable et proportionnée.

13. Des formes de participation adaptées

Chaque partenaire pourra intervenir selon ses compétences, ses moyens et ses objectifs. APPUIS ne proposera pas un partenariat uniforme, mais un cadre commun dans lequel chaque acteur trouvera un intérêt direct tout en contribuant à une ambition collective.

- proposer un besoin, un projet ou un cas d'usage ;
- mobiliser ou accueillir des sportifs expérimentateurs ;
- apporter une expertise pédagogique, scientifique, médicale, technique ou industrielle ;
- mettre à disposition des équipements, des données ou des terrains d'expérimentation ;
- financer un programme, un équipement, une résidence ou une campagne d'essais ;
- participer à la recherche collaborative, au mécénat ou au transfert technologique ;
- accompagner l'industrialisation et l'accès au marché.

Conclusion

APPUIS a vocation à devenir le chaînon manquant entre l'expérience du sportif, la formation scientifique, l'amélioration de la performance, la recherche appliquée, l'essai de sécurité et l'industrialisation.

Ambition collective — Permettre aux écoles, clubs, chercheurs, entreprises et partenaires publics de former, expérimenter et innover ensemble, au bénéfice des sportifs et de la filière.